

COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

DE SIKASSO

CABINET DE MONSIEUR LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un But Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

N° 12.915/

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de Sikasso (République du Mali)
à l'examen des pièces suivantes

Extrait de l'acte de naissance
N° 721 K de l'an 2008
au centre principal de Kignan

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

PRENOM..... Amadou Zanga

NOM..... Samogo

NE (E) LE..... 31 janvier 2008

A..... Kignan

FILS DE..... Requetam

ET DE..... Rimatou

PROFESSION..... Elève

SITUATION DE FAMILLE..... Célibataire

DOMICILE..... Sikasso

Est de Nationalité Malienne en vertu des Dispositions des articles 224 et Suivants 233 de la
loi N° 2011-087 du 30 décembre 2011, portant Code des Personnes et de la Famille du Mali

Sikasso le 31.07.2022

Le Président du Tribunal



[Signature]